

Cours d'instrument

Âges indicatifs pour débiter un instrument :

Initiation musicale parent-enfant	avant scolarité
Initiation musicale Willems	1 à 3ème harmos
Flûte à bec	7 ans
Violon	7-8 ans
Piano	7-8 ans
Guitare	7-8 ans
Chant "classique"	12-13 ans
Flûte traversière	7-8 ans
Clarinette	7-8 ans
Saxophone	7 ans
Trompette	8 ans
Percussion	7 ans
Batterie	7 ans
Guitare basse	7-8 ans
Chant "musique actuelle"	10 ans

Les âges ci-dessus sont indicatifs; cela dépend de la taille de l'enfant. Si l'enfant manifeste fortement le désir de commencer un instrument alors qu'il est plus jeune que l'âge indicatif, il faut se renseigner directement auprès des professeurs. Le secrétariat vous donnera leurs coordonnées.